

Image not found or type unknown



Indemnité spéciale licenciement doublée pour accident travail

Par **affe88**, le **07/10/2013** à **11:07**

bonjour,nous allons bientôt liquider notre régime matrimonial dans le divorce
mon problème est que j'ai été licenciée pour inaptitude consécutive à un accident du travail,j'ai perçu l'indemnité spéciale de licenciement (doublé)
mon futur ex époux pense que cette indemnité spéciale de licenciement sera un bien commun à partager,moi je pense qu'il s'agit d'un bien propre
qui de nous à raison
merci par avance